



AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DU COMITÉ D'AGGLOMÉRATION
2013**

Boulevard de Pérolles 2
1700 Fribourg
026 347 21 00
www.agglo-fr.ch

Sommaire

1	GÉNÉRALITÉS	1
1.1	Activités du Comité à l'attention du Conseil.....	1
1.2	Contrats et conventions	2
1.3	Préavis.....	5
1.4	Communication.....	5
2	DICASTÈRES	6
2.1	Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM).....	6
2.2	Dicastère des promotions (DP).....	10
2.3	Dicastère des finances et ressources humaines (DF&RH).....	14
3	DIVERS.....	16
4	CONSEIL	17
5	SITE INTERNET	18

Rapport d'activités du Comité d'agglomération 2013

Conformément aux Statuts de l'Agglomération de Fribourg (Agglomération) adoptés le 1^{er} juin 2008¹, le Comité d'agglomération (Comité) élabore un rapport sur ses activités de l'année. Il remet ce rapport, au Conseil d'agglomération (Conseil) lors de l'approbation des comptes.

1 Généralités

En règle générale, le Comité se réunit tous les quinze jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastères avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité.

En 2013, le Comité a tenu 20 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires.

1.1 Activités du Comité à l'attention du Conseil

○ Messages du Comité

Le Comité valide, avant chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération, les messages qu'il entend soumettre à ce dernier. 8 messages ont ainsi été présentés au Conseil au cours de l'année 2013. Tous ces messages sont disponibles, en français et en allemand, sur le site internet de l'Agglomération.

Séance du Conseil d'agglomération du 23 mai 2013 :

- message N°14 en vue de l'adoption du Rapport stratégique du Plan directeur de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°15 en vue de l'approbation des comptes 2012 de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°16 en vue d'une modification des modalités d'amortissement de la participation financière de l'Agglomération à la construction de la halte ferroviaire de Fribourg St-Léonard,
- message N°17 en vue de la libération des subventions des mesures de mobilité.

Séance du Conseil d'agglomération du 25 septembre 2013 :

- message N°18 en vue de l'adoption du budget 2014 de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°19 en vue de la ratification des contrats de prestations de transport public entre l'Agglomération et les communes de Grolley, St. Ursen et Tafers.

Séance du Conseil d'agglomération du 5 décembre 2013 :

- message N°20 en vue de l'élection complémentaire à la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg,
- message N°21 concernant l'adoption du budget 2014 de l'Agglomération de Fribourg.

○ Réponses du Comité aux interventions parlementaires

Les interventions parlementaires peuvent prendre la forme de motion, postulat ou question.

¹ Article 16 alinéa 1 lettre e : [le conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du Comité.

Conformément au Règlement du Conseil d'agglomération, le Comité dispose d'un an, à partir de la date de transmission d'une intervention parlementaire, pour y répondre. En 2013, le Comité a traité 4 interventions. Toutes ces réponses sont disponibles, en français et en allemand, sur le site internet de l'Agglomération.

Séance du Conseil d'agglomération du 23 mai 2013 :

- réponse au postulat N°11 intitulé « Développer et assurer la promotion culturelle dans l'agglomération » (lég. 2011-2016),
- réponse au postulat N°12 relatif à l'affiliation de l'Agglomération à Région Capitale Suisse (lég. 2011-2016),
- réponse à la question écrite concernant la manifestation culturelle annuelle La Nuit des Musées.

Séance du Conseil d'agglomération du 25 septembre 2013 :

- réponse au postulat N°13 concernant la planification d'un réseau de voies en site propre pour les bus (lég. 2011-2016).

1.2 Contrats et conventions

Domaine culturel

En préambule, le Comité tient à relever que le domaine culturel a bénéficié d'une attention particulière en 2013. Parallèlement à l'augmentation des montants destinés au soutien des acteurs culturels de la région entre 2012 et 2013, le Comité a mené d'intenses réflexions sur sa politique culturelle actuelle et future de l'Agglomération. Le Comité entend par-là signaler l'importance qu'il accorde à la culture comme facteur de dynamisme et d'attractivité de la région.

○ Subventions

Pour la période 2013-2015, le Comité a signé douze conventions d'octroi de subventions pluriannuelles avec des acteurs culturels. Aux 10 acteurs culturels, qui avaient bénéficié d'une telle convention sur la période précédente, se sont adjoints 2 nouveaux acteurs : Bad Bonn et Le Nouveau Monde.

Le Comité a, par ailleurs, octroyé un montant total de CHF 452'500 de subventions annuelles ou extraordinaires (dont une subvention extraordinaire qui a pris la forme d'une garantie de déficit de CHF 2'000 en faveur de l'association Schmittner Openair). 26 demandes de subvention ont fait l'objet d'une non-entrée en matière en raison de leur inadéquation aux critères du *Règlement de l'Agglomération régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles* du 11 février 2010.

Le Comité a également considéré la requête en suspens de l'association La Tour Vagabonde relative à la manifestation « Le Jardin aux Betteraves » réalisée en 2012 (animation estivale dans le cadre du terrain des friches des Arsenaux) et a décidé d'allouer, sur le budget 2012, un montant de CHF 10'000 (montant provisionné dans les transitoires).

Face à l'augmentation drastique des demandes de soutien, le Comité a tenu, le 11 juillet 2013, une séance extraordinaire, pour aborder la problématique liée aux procédures d'octroi des subventions annuelles et extraordinaires. L'objectif de cette analyse était de mettre un terme à la politique dite « de l'arrosoir » et de préciser les conditions d'octroi des subventions ordinaires et extraordinaires. Le Comité a, à cette occasion, posé certains principes d'allocation et précisé les règles d'attribution des subventions culturelles ci-après :

Une répartition comportant cinq catégories :

- les subventions pluriannuelles (avec un montant annuel plafonné),
- les subventions ordinaires annuelles,
- les subventions extraordinaires régulières,
- les subventions extraordinaires uniques, exceptionnelles,
- les "coups de cœur".

Un budget annuel est défini pour l'ensemble de ces catégories de subvention, sans réallocation possible.

Une analyse financière stricte des rubriques comptables suivantes :

- frais administratifs,
- charges salariales,
- frais de communication et de promotion.

Un examen particulier des cas de figure suivants :

- subventionnement croisé,
- intégration du travail des bénévoles dans le budget de l'activité culturelle à financer,
- demande de soutien émanant d'acteurs culturels hors Agglomération.

Un renouvellement des subventions après réévaluation et sans automatisme

- une évaluation qualitative et quantitative selon les critères du Règlement,
- une procédure strictement déterminée et contrôlée lors de l'octroi de subventions pluriannuelles,
- une adéquation stricte au Règlement lors du passage d'une subvention extraordinaire à une subvention ordinaire.

Un suivi qualitatif systématique des activités subventionnées

- bénéficiaires de subventions pluriannuelles : évaluation des objectifs fixés et audit comptable,
- autres bénéficiaires : évaluation à travers le bilan de la manifestation ou de l'activité subventionnée.

Ces nouveaux principes d'allocation des subventions ont été communiqués aux membres de la Commission culturelle (CCult) à l'occasion de la séance du 18 septembre 2013 et appliqués depuis lors.

Subventions pluriannuelles 2013 / 12 bénéficiaires

Belluard Bollwerk International (BBI)	146'000 CHF
Festival International de Films de Fribourg (FIFF)	161'000 CHF
Festival International de Musiques Sacrées (FIMS)	90'000 CHF
Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	130'000 CHF
Fri-Son	155'000 CHF
La Spirale	118'000 CHF
Opéra de Fribourg	80'000 CHF
Théâtre des Osses	116'000 CHF
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI)	88'000 CHF
Société des Concerts de Fribourg	70'000 CHF
Le Nouveau Monde - Fribourg	120'000 CHF
TonVerein Bad Bonn - Dürdingen	80'000 CHF
Montant total	1'354'000 CHF

Subventions annuelles 2013 / 18 bénéficiaires

Académie d'Orgue	10'000 CHF	Fête de la Danse - RESO	10'000 CHF
ADMA - Musique Ancienne	8'000 CHF	Keller Poche Theater	6'000 CHF
Association Guitare Passion	6'000 CHF	La Lanterne Magique	10'000 CHF
Bédé-Mania	5'000 CHF	Le Bilboquet	18'000 CHF
Concerts de l'Avent	30'000 CHF	La Nuit des Musées	8'000 CHF
Convention Caritas CarteCulture	35'000 CHF	Orchestre des Jeunes de Fribourg	30'000 CHF
Deutschfreib. Theatergruppe DFTG	4'000 CHF	Ensemble Pro Orlando	4'000 CHF
Die Zauberalaterne	8'500 CHF	Theater in Freiburg (DFAG)	40'000 CHF
Festival du Lied - Concerts de gala	25'000 CHF	Kultur im Podium	30'000 CHF

Subventions extraordinaires 2013 / 18 bénéficiaires

Action-Danse / InciDanse	5'000 CHF	Festival de Jazz Intern. de Fribourg	65'000 CHF
AOCSM - Concerts St-Michel	2'000 CHF	Festival Uniphonies	5'000 CHF
Danse Création / JuilletDanse	5'000 CHF	FriScènes - Festival de théâtre	5'000 CHF
Les Créations Charlatan	8'000 CHF	Schmittner Open Air	2'000 CHF
La Compagnie Fri'Bouffes	3'000 CHF	Matran Sculpte	3'000 CHF
Concerts du Nouvel-An Düdingen	5'000 CHF	Opéra Louise	10'000 CHF
Düdingen Seespiele	8'000 CHF	Storyteller - Festival du Conte ²	25'000 CHF
Eclatsconcerts	10'000 CHF	Midi, Théâtre !	5'000 CHF
Ensemble De Musica	3'000 CHF	Zeugma - Création Souffle	4'000 CHF

Dons exceptionnels 2013 / 4 bénéficiaires

Association Jacques Thévoz	3'000 CHF	Keller Poche Theater - Jubilé 20 ans	1'000 CHF
BBI Jubilé 30 ans	3'500 CHF	Centre d'Art WALLRISS	8'000 CHF

Coup de cœur 2013 / 1 bénéficiaire

Ensemble Vocal Scarlatti	1'500 CHF
--------------------------	-----------

○ Convention dans le cadre des Assises de la culture

L'Agglomération, la Ville de Fribourg et l'association de communes Coriolis Infrastructures ont décidé de lancer une démarche participative ayant pour objectif la définition du nouveau cadre de référence de la politique culturelle régionale fribourgeoise et ont signé une convention en ce sens en décembre 2012. Il s'est agi de mobiliser les professionnels du secteur culturel et les citoyens, afin de dresser un état des lieux des actions menées dans ce domaine et de faire des propositions concrètes pour l'avenir.

Le lancement de ces travaux a eu lieu le 28 février 2013. Ils se sont poursuivis sur toute l'année 2013 et devraient se clôturer au printemps 2014 par la remise aux responsables politiques régionaux, initiateurs du projet, d'un rapport final. Pour de plus amples informations : <http://docs.assises-culture.ch>.

○ Convention annuelle avec Caritas pour la CarteCulture/KulturLegi (subvention culturelle)

Après avoir examiné les termes de cette convention et organisé une présentation de cette CarteCulture aux membres de la CCult en novembre 2013, le Comité a décidé de reconduire ce contrat, pendant une année, jusqu'à fin 2014. Pour rappel, Caritas s'est engagée à mettre en œuvre les moyens lui permettant de garantir aux familles recevant des prestations de l'aide sociale ainsi qu'aux familles monoparentales disposant de revenus modestes un meilleur accès à la CarteCulture, et cela sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

○ Convention trisannuelle avec CORODIS : Commission Romande de Diffusion des Spectacles

Dans le cadre de la convention trisannuelle (2013-2015) qui lie l'Agglomération à l'association CORODIS, dont le but est de promouvoir la diffusion de spectacles suisses

² La subvention extraordinaire de CHF 25'000 accordée en 2013 à l'association Storyteller, pour le Festival du Conte édition 2013, a été remboursée cette même année par cette dernière, qui a annulé cette manifestation.

romands, le Comité a décidé d'augmenter sa participation financière annuelle, initialement fixée à CHF 5'000. Le 22 août 2013, le Comité a ainsi porté cette participation à CHF 7'500. Pour de plus amples informations : www.corodis.ch

Domaine des transports

Depuis sa constitution, l'Agglomération fournit des prestations de transport public (TP) à 3 communes non-membres : Grolley, Tafers et St. Ursen. Ces communes ont décidé de poursuivre cette collaboration pour l'année 2014, amenant ainsi le Comité à conclure des contrats de prestations avec leur Conseil communal respectif en août 2013. Ces 3 contrats ont ensuite été soumis au Conseil (message N°19) qui les a ratifiés en séance du 25 septembre 2013. Par ailleurs, lors de cette même séance, le Comité a également communiqué au Conseil sa volonté de ne plus fournir de prestations de TP à des communes non membres dès 2015. Cette décision se fonde sur le constat selon lequel l'Agglomération ne tient qu'un rôle d'intermédiaire entre ces communes et les Transports publics fribourgeois (tpf), sans trouver d'intérêt immédiat à assumer la lourde tâche de coordination qui en résulte. Le Conseil a soutenu cette nouvelle manière de procéder et les communes de Grolley, Tafers et St. Ursen ont été informées de cette décision le 3 décembre 2013. Elles traiteront dorénavant directement avec l'entreprise prestataire.

1.3 Préavis

Dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, le Comité est amené à donner des préavis sur les thématiques de l'aménagement régional et de la mobilité. Ces préavis portent, en principe, sur les révisions partielles ou générales des plans d'aménagement local (PAL) des communes membres ou sur leurs plans d'aménagement de détail (PAD). En 2013, le Comité a ainsi effectué neuf préavis, qu'il a ensuite transmis au service cantonal des constructions et de l'aménagement :

Commune/Région	Type de préavis	Dossier	Date
Marly	PAL, examen préalable	Révision générale du PAL	24.01.2013
Düdingen	PAD Central, examen final		19.02.2013
Region Sense	Plan directeur régional, examen préalable	Consultation sur le projet de plan directeur régional de la Singine	14.03.2013
Granges-Paccot	PAL, examen préalable	Révision générale du PAL	14.03.2013
Givisiez	PAL, examen préalable	Révision générale du PAL	02.05.2013
Givisiez	PAZ et RCU, examen préalable	Modification du PAZ et du RCU secteur « Delley »	16.05.2013
Belfaux	PAL	Programme de révision générale du PAL	05.09.2013
Belfaux	PAL, examen préalable	Modification du plan directeur communal	05.09.2013
Corminboeuf	PAL, examen final	Adaptation du PAL suite à son approbation par la DAEC	03.10.2013

1.4 Communication

En 2013, hormis les activités classiques de communiqués de presse et réponses aux questions des médias, le Comité a mené différentes actions de communication.

○ brochures

- La brochure bilingue « Vivons l'Agglomération / Erleben wir die Agglomeration » été publiée début 2013. Celle-ci présente des informations générales sur le territoire, les structures et les domaines d'activités de l'Agglomération. Cette brochure est disponible sur le site internet de l'Agglomération.
- La brochure bilingue « Soutien aux entreprises de la région / Unterstützung der regionalen Unternehmen » a été réalisée afin de présenter les services offerts de promotion économique (voir infra : Guichet économique). Elle est disponible sur le site internet de l'Agglomération.
- Trois « Info-Stat », intégrant des données statistiques géomarketing ont été préparées puis largement diffusées.

○ conférence de presse

- Le 28 juin 2013, le Comité a organisé une conférence de presse suite à l'évaluation du Projet d'agglomération de deuxième génération par la Confédération. A cette occasion, le Comité s'est félicité de la réussite des travaux de planification menés depuis 2009 dans et par l'Agglomération. En effet, suite à la décision de la Confédération, ce sont près de CHF 23 millions (selon les coûts 2005, hors TVA et hors renchérissement) provenant du Fonds fédéral d'infrastructure qui pourront être investis, entre 2015 et 2018, dans des infrastructures de transport sur le territoire de l'agglomération.

○ atelier et conférences thématiques

- Deux conférences thématiques « Couleurs-Points » ont été organisées avec les régions immobilières de la région.
- Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, le Comité a mis sur pied, le 18 septembre 2013, une conférence présentant à la population le projet phare de l'Agglomération en matière de mobilité douce qu'est la Trans-Agglo, ainsi qu'un de ses premiers chantiers en cours de réalisation en Ville de Fribourg (sentier Nord depuis l'Université Miséricorde en direction de St-Léonard). Les résultats de l'étude concernant les lignes directrices pour la mise en œuvre de la Trans-Agglo ont également été présentés à cette occasion (voir infra).
- Au dernier trimestre 2013, le Comité a préparé l'organisation d'un atelier sur le thème de la densification. Cette demi-journée rassemblera, autour des membres de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) et des techniciens des communes, des intervenants extérieurs tels qu'urbanistes, architectes, aménagistes, paysagistes et juristes.

○ site internet

- Le site internet de l'Agglomération est régulièrement mis à jour. L'ensemble des documents en vue des séances du Conseil y sont disponibles tant en français qu'en allemand.

2 Dicastères

2.1 Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

En 2013, le DAEM s'est réuni à 18 reprises en séances ordinaires. Plusieurs de ses membres ont également participé à des séances supplémentaires avec le service cantonal de la mobilité (SMo). Il y était alors question de la coordination des prestations de transport public aux échelles régionale, cantonale et fédérale ainsi que des aspects financiers en liaison avec les subventions cantonales ou de projets concrets de développement du réseau. Le DAEM a préparé 3 projets de message à l'attention du Comité (messages N°14, 17 et 19).

Aménagement régional

○ Rapport stratégique du Plan directeur de l'agglomération

Le Plan directeur de l'agglomération a été approuvé par arrêté du Conseil d'Etat du 19 mars 2012, à condition qu'un document complémentaire, ou rapport stratégique, qui reprenne les éléments liants de la planification régionale, soit élaboré. Le Comité s'est attelé à cette tâche à la fin de l'été 2012. En janvier 2013, un avant-projet de rapport stratégique a été présenté aux membres de la CARM avant d'être mis en consultation du 22 janvier au 22 février 2013 auprès des Conseils communaux et des services cantonaux. Le Comité a ensuite élaboré un rapport de consultation avant d'intégrer les retours des entités consultées au Rapport stratégique. Ce dernier a été adopté par le Conseil lors de sa séance du 23 mai 2013.

○ Projet d'agglomération de deuxième génération de Fribourg : Rapport d'examen de la Confédération

Le 28 juin 2013, le Comité a appris, dans un rapport d'abord provisoire, que les offices fédéraux avaient évalué positivement le projet d'agglomération de deuxième génération de Fribourg (PA2), déposé en décembre 2011, en accordant un taux de cofinancement de 40% (plus haut taux attribué aux projets d'agglomération de deuxième génération) à 48 de ses mesures. Chargée de l'évaluation des 41 projets de deuxième génération remis (soit un volume de mesures total de CHF 21 milliards), la Confédération n'avait que CHF 2 milliards à sa disposition dans le Fonds d'infrastructure.

Les offices fédéraux ont ensuite auditionné une délégation de représentants de l'Agglomération et du canton de Fribourg sur les priorités retenues par la Confédération pour l'ensemble des mesures subventionnées. Au terme d'une analyse qui s'est déroulée dans le courant de l'été 2013, le Comité a proposé à cette dernière de modifier la priorité de quatre mesures (trois de B en A et une de C en A), ce qu'elle a partiellement accepté.

Mobilité

○ Gestion et coordination des réseaux de mobilité

Réseau de transport public (TP)

- En 2013, le Comité a continué à œuvrer en faveur du développement des prestations de TP tout en tenant compte des ressources financières mises à la disposition de l'Agglomération (participation financière des communes membres et subventions cantonales). Les prestations suivantes ont pu être introduites au changement d'horaire de décembre 2012 :
 - sur toutes les lignes : extension de la cadence, les jours ouvrables, jusqu'à 20h (au lieu de 19h),
 - sur toutes les lignes : passage de l'horaire d'été à 6 semaines entières,
 - lignes 1 et 2 : modification de la cadence à 10 minutes entre 9h et 17h le samedi,
 - lignes 4 et 7 : terminus prévu à la gare routière,
 - funiculaire : horaire continu la journée instauré de 7h à 19h, et prolongation de 19h à 20h en été.
- Le 5 décembre 2013, le Conseil a adopté le budget 2014, comprenant les prestations de TP arrêtées pour 2014 par le Comité. Les prestations nouvelles par rapport à l'année 2013, qui s'élèvent à CHF 275'009, seront mises en service à partir du 24 août 2014. Il s'agit des prestations ci-dessous mentionnées :
 - ligne 1 : Marly - Portes de Fribourg : cadence 7/8 minutes aux heures de pointe,
 - ligne 4 : Auge - Gare : cadence 7/8 minutes aux heures de pointe,
 - ligne 5 : Torry - Villars-Sud : cadence 7/8 minutes étendue au samedi de 9h à 17h,
 - ligne 8 : Fribourg - Chésopelloz : 1 aller-retour avec départ de Fribourg tous les jours à 20h38,
 - ligne 9 : Fribourg - La Faye : 4 aller-retour avec départs de Fribourg du lundi au vendredi, sauf fêtes générales, à 8h38, 9h38, 10h38 et 14h38, et 1 aller-retour tous les jours à 20h38,
 - ligne 11 : Fribourg - Matran-Rosé : 1 course supplémentaire avec départ de Rosé du lundi au samedi, sauf fêtes générales, à 6h33.

Réseau de vélos en libre-service (VLS)

Fin 2013, le réseau de VLS compte 10 stations totalisant 115 bornes et 90 vélos, dont 36 vélos électriques. Deux nouvelles stations ont été mises en service en Ville de Fribourg : une dans le quartier du Bourg (13 bornes) et l'autre dans le quartier du Schönberg (7 bornes) (voir infra : Subventions des infrastructures de mobilité). En revanche, les projets de nouvelles stations prévues à Marly et Düdingen ont été reportés suite aux décisions des communes concernées. Ont été effectuées sur l'ensemble de ce réseau environ 10'000 transactions.

Les comptes d'exploitation du réseau VLS ne sont, à l'heure actuelle, pas équilibrés. En 2012, le déficit d'exploitation s'élevait à environ CHF 15'000. Il pourrait avoir quasiment triplé en 2013, selon les premières indications fournies par le prestataire PubliBike. De fait, ce sont les communes, propriétaires des stations, qui sont amenées à financer ces montants sous forme de garantie de déficit.

Face à cette situation, le Comité a rappelé le rôle de l'Agglomération dans ce projet de mobilité douce. L'Agglomération planifie, à l'échelle régionale, le réseau de stations de VLS et subventionne ces infrastructures, pour autant qu'elles soient conformes à sa planification et que la commune concernée ait déposé une demande de subventionnement.

Réseau des parkings d'échange (P+R)

En 2013, le réseau compte toujours 8 parkings d'échange, celui de Corbaroche ayant été agrandi (voir infra : Subventions des infrastructures de mobilité). Le DAEM rappelle que si les recettes des cartes journalières TP sont versées à Frimobil, celles des abonnements mensuels et annuels sont versées à l'Agglomération. Les recettes de stationnement sans utilisation d'un titre de transport reviennent aux communes propriétaires concernées (Avry, Fribourg, Marly et Villars-sur-Glâne).

En 2013, les recettes des abonnements P+R relevant de l'Agglomération se sont élevées à un montant global de CHF 96'065, dont CHF 71'496 provenaient du P+R des CFF. Les CHF 24'569 restants, attribuables aux P+R des communes membres, ont été reversés à la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR), conformément à la convention qui lie l'Agglomération à cette dernière. En comparaison avec l'exercice 2012, les recettes des P+R se présentent comme suit:

	2012	2013	évolution	%
P+R CFF (CHF)	66'168.00	71'496.00	5'328.00	8.05
P+R communes membres (CHF)	23'911.50	24'569.00	657.50	2.75
TOTAL (CHF)	90'079.50	96'065.00	5'985.50	6.64

Le Comité a, par ailleurs, veillé à une mise à jour régulière de la page du site internet de l'Agglomération relative aux P+R. Cette page figure parmi les plus visitées du site.

○ Etudes

Lignes directrices Trans-Agglo

Lors de sa séance du 14 mars 2013, le Comité a chargé le bureau Büro für Mobilität AG (bfm) de Berne d'élaborer des lignes directrices pour permettre, aux (sept) communes directement concernées, une mise en œuvre coordonnée de la Trans-Agglo. Le Comité rappelle que cet axe de mobilité douce, destiné aux piétons et aux cyclistes qui reliera, à terme, Avry à Düdingen en passant par Matran, Corminboeuf, Villars-sur-Glâne, Fribourg et Granges-Paccot, constitue un des projets phare du PA2 déposé à Berne. Plusieurs mesures de ce projet seront cofinancées par la Confédération dans la période 2015-2018. En septembre 2013, bfm a rendu un rapport qui a été présenté aux membres de la Commission d'aménagement régional et de mobilité.

Concept de prestations de TP pour la commune de Düdingen « Angebotskonzept Düdingen »

Suite à la pétition déposée par le parti socialiste de Düdingen, le Comité a mandaté le bureau Bahn + Bus Beratung AG (3B) de Berne afin de réaliser une étude sur une liaison de bus entre Fribourg et Düdingen. Ce mandataire a examiné différentes variantes selon des critères de coûts, d'habitants/emplois desservis et de correspondances potentielles. Les variantes étudiées (mise en circulation de bus supplémentaires ou mise à profit des temps d'attente des bus existants) ont été présentées à un groupe de travail piloté par l'Agglomération et composé de représentants des tpf, du SMO, des communes de Düdingen et de Fribourg. Le Comité se prononcera sur cette étude en 2014.

Caractérisation des axes structurants et stratégie de mise en œuvre des mesures de priorité A

Afin de mieux répondre aux attentes de la Confédération en matière de mise en œuvre du PA2, le Comité a chargé les bureaux *mrs partner SA* et *Güller Güller Architecture Urbanism*, d'une étude complémentaire sur la stratégie de mise en œuvre des mesures de priorité A des axes structurants de l'Agglomération (définition des principales caractéristiques en termes d'aménagement et de mobilité de ces axes). L'objectif est ici de disposer, pour l'Agglomération comme pour les communes membres, d'informations ciblées pour coordonner de manière efficace et concertée les mesures infrastructurelles de transport (études et réalisation).

○ Subventions des mesures infrastructurelles de mobilité

Le DAEM a traité les demandes de subvention déposées par les communes d'Avry, Fribourg et Marly sur des infrastructures de mobilité (cheminement de mobilité douce, arrêt de bus, stations de VLS ou encore extension d'un P+R. Ces subventions ont représenté un volume d'investissement de CHF 234'725. Ces objets ont ensuite été soumis par le Comité pour libération au Conseil (message N°17).

○ Soutien financier à des mesures de gestion de la mobilité

Sur proposition du DAEM, le Comité a décidé de continuer de soutenir les mesures de gestion de la mobilité sous-mentionnées :

Pédibus

Un montant de CHF 5'000 a été versé pour la coordination « Pédibus » mise en place au niveau cantonal.

Semaine de la mobilité (SEMO)

Un montant de CHF 5'000 a été accordé à la SEMO qui a eu lieu du 16 au 22 septembre 2013. Un accent particulier a été mis pour cette dixième édition de la manifestation au projet de Trans-Agglo.

Cours « Être et Rester mobile »

Le Comité a décidé de renouveler son soutien à l'organisation de ces cours qui s'adressent aux seniors du canton et doivent leur faciliter l'utilisation des transports publics. Ces cours ont été organisés en français et en allemand, à Fribourg et à Düdingen.

2.2 Dicastère des promotions (DP)

En 2013, le DP s'est réuni 21 fois. Il a mené, printemps et été 2013, les travaux préparatoires des séances (ordinaires et extraordinaire) consacrées à la promotion des activités culturelles. Il a également préparé un projet de message à l'attention du Comité (message N°20).

Promotion économique

O Développement économique du territoire

Analyse globale des zones d'activités et esquisse d'une stratégie économique régionale de territoire

En 2013, le DP a analysé en profondeur la thématique des zones d'activités. Une première partie de l'analyse a consisté dans l'identification, sur le territoire de l'agglomération, des trois types de zones d'activités répertoriées en aménagement du territoire dans le Plan directeur cantonal de Fribourg (zones d'activités stratégiques cantonales, zones d'activités d'importance cantonale et autres zones d'activités - locales -). Une deuxième partie de cette analyse a permis d'identifier les entreprises sises dans ces secteurs clés, leurs besoins, les difficultés qu'elles rencontrent dans leur développement ainsi que les services mutualisés qui pourraient leur être utiles. Le DP a abordé ces entreprises (envoi de questionnaires, rencontres particulières) afin de dresser, à l'échelle de l'Agglomération, une stratégie économique régionale du territoire, qui tienne compte des objectifs démographiques et économiques (objectifs d'accueil en termes d'habitants et d'emplois) ainsi que des éléments liants du Plan directeur de l'Agglomération. A cette occasion, une base de données des terrains et de leur disponibilité a été, avec le concours des communes concernées, constituée.

Le DP a constaté que plusieurs des entreprises abordées ont indiqué connaître des difficultés en terme d'accessibilité et être intéressées par la mise en place entre elles de services mutualisés (crèches, restaurant d'entreprises, places de parc...).

Fort de ces informations, le DP a (automne-hiver 2013) élaboré une stratégie économique de territoire et prévoit de la transmettre début 2014 au Comité.

Projets particuliers de territoire économique

blueFACTORY, Fribourg

En 2013, Le DP a décidé que la promotion économique devait poursuivre son appui au projet blueFACTORY au sein des différents groupes de travail mis en place entre l'Etat et la Ville de Fribourg. Environ une quarantaine de séances ont eu lieu en 2013 : 9 séances du groupe de projet, 13 séances du groupe contenu, 18 séances de préparation gérées par la Ville de Fribourg et 2 séances consacrées au Masterplan.

Projet d'écologie industrielle pour le Parc d'activités de Moncor, Villars-sur-Glâne

Suite à la décision prise par le Comité fin 2012, l'Agglomération et la commune de Villars-sur-Glâne ont porté le projet d'écologie industrielle du Parc d'activités de Moncor soutenu par le canton dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) (environ une vingtaine de séances).

En septembre 2013, ce projet a abouti à la création d'une association d'entreprises pour le parc d'activités de Moncor (APAM). Le premier projet de la nouvelle association a consisté en l'octroi d'un mandat de prestations à une société spécialisée pour une étude de la mobilité à l'échelle du secteur. Ainsi, pour la première fois dans le canton de Fribourg, une association d'entreprises industrielles d'une même zone d'activités a vu le jour.

Un document de synthèse récapitulant l'entier de cette démarche d'écologie industrielle est consultable à l'adresse suivante : <http://www.villars-sur-glâne.ch/fr/entreprises-par-theme/home/ecologie-industrielle.html>.

Autres projets de développement économique

Zone artisanale de Boxal à Belfaux

Différentes pistes de développement et de requalification de cette zone sont toujours à l'étude.

Zone industrielle de Rosé

La commune d'Avry a décidé de s'investir dans ce projet et prévoit pour cette zone une stratégie ciblée de développement.

Zone d'activités des Daillettes à Fribourg

Cette zone, qui s'inscrit en prolongement du site stratégique de blueFACTORY, pourrait être amenée à se densifier.

Zone artisanale de Winckler à Marly

Cette zone a fait l'objet, courant 2013, d'un concours européen (Europan12).

○ Services de promotion économique

Guichet économique

Afin de simplifier aux entreprises de la place la recherche de services répondant à leurs attentes, le DP a fait réaliser, en 2013, une brochure d'information intitulée « Soutien aux entreprises de la région »³. Cette brochure renseigne les entreprises sur les services de promotion économique de l'Agglomération et ceux des autres organismes de promotion du canton (prioritairement des établissements parapublics et associatifs). Ce document a été transmis aux différents acteurs économiques avec le soutien de la Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg.

En 2013, le DP a constaté qu'il y a eu 78 demandes de conseils et services. Presque 50% de ces demandes ont concerné des recherches de terrains, 13% des recherches de locaux. Les autres demandes des entreprises ont relevé d'activités de conseil (soutien en matière de business model, de relations entre propriétaires et locataires, de liens avec des instituts financiers...).

Une action de sensibilisation sur les checkups énergétiques de l'Agence AENEC a été menée auprès des PME de la région.

Revitalisation commerciale

En 2012, le Comité a chargé le DP de poursuivre ses investigations sur la revitalisation commerciale de la région. Un groupe des promotions (économique, touristique, culturelle) a été chargé de proposer des mesures en vue de la revitalisation commerciale de quartiers de la Ville de Fribourg (rôle de coordination et de soutien). Ce groupe collabore avec les associations de commerçants et le service de la police de la Ville de Fribourg. En 2013, il les a rencontrés 2 fois. Quelques séances ont également eu lieu dans le but d'élaborer un site internet commun consacré au shopping dans la région.

○ Actions de promotion économique

Soutien financier au Forum 2013 de Région Capitale Suisse (RCS)

En avril 2013, le Comité a décidé d'allouer à RCS le montant de CHF 5'000 dans le cadre de la contribution financière des partenaires fribourgeois au Forum 2013 de RCS, qui s'est tenu à Fribourg le 14 novembre 2013. Cette année, ce forum a été consacré à la transition énergétique. Les intervenants ont dû débattre de ces enjeux pour RCS.

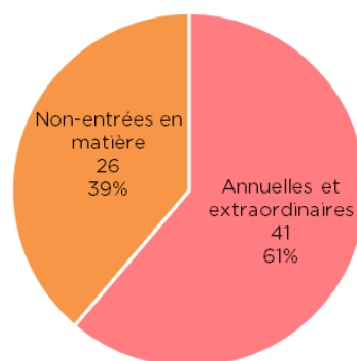
³ Brochure disponible sous <http://www.agglo-fr.ch/details/article/une-brochure-telechargeable-sur-les-prestataires-de-soutien-aux-entreprises-de-lagglo-meration-de.html>

Promotion des activités culturelles

○ Traitement des demandes de subventions

En 2013, le DP s'est penché sur les 67 dossiers de demande de subventions, adressés à l'Agglomération par les acteurs culturels et préavisés par sa CCult, afin de faire des propositions au Comité. Parmi ces dossiers, 39% ont fait l'objet d'une non-entrée en matière du DP ou de la CCult (suivie par le Comité). Ces demandes de subvention ont été écartées en raison de leur inadéquation au *Règlement régissant la reconnaissance d'importance régionale des activités culturelles*. La CCult s'est réunie à 6 reprises pour émettre des préavis relatifs aux 41 demandes de subventions admises dans le cadre de ce règlement.

Demandes de subvention traitées en 2013



○ Répartition des subventions allouées aux acteurs culturels en 2013

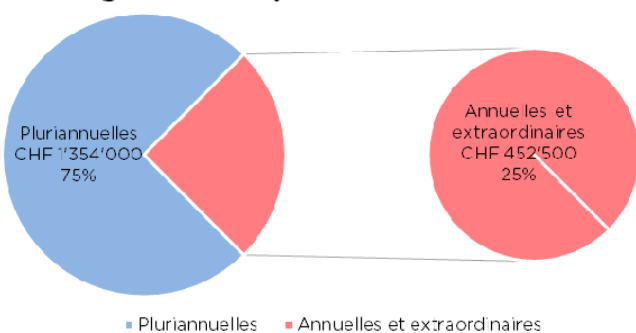
Répartition budgétaire

L'enveloppe budgétaire disponible en 2013 pour l'ensemble des associations culturelles fribourgeoises requérantes s'est élevée à CHF 1'815'000, soit une augmentation de CHF 120'000 par rapport à l'année 2012. A cette somme, s'est ajouté le montant total de CHF 24'047, qui correspond à la participation de 10 communes non-membres (Autigny, La Brillaz, Chésopelloz, Ependes, Grolley, La Sonnaz/Lossy, Pierrafortscha, St-Ursen, Tafers et Schmitten) et qui est destiné à la promotion des activités culturelles de l'Agglomération.

Les conventions de subventions pluriannuelles ont absorbé 75% des ressources distribuées, soit CHF 1'354'000, réparties entre les 12 bénéficiaires désignés lors de la renégociation de ces conventions fin 2012.

Le budget 2013 des subventions annuelles et extraordinaires était de CHF 461'000, auquel s'ajoute la participation financière des communes non-membres, soit un montant total de CHF 485'047. En raison de l'annulation du Festival du Conte (Association Storyteller), un montant de CHF 452'500 (soit 93% du montant total disponible) a effectivement été redistribué aux associations culturelles qui ont déposé une demande de soutien auprès de l'Agglomération et dont l'offre correspondait aux critères du Règlement. Les subventions annuelles allouées en 2013 représentent 63,5% de l'enveloppe budgétaire distribuée dans le cadre des subventions annuelles et extraordinaires, contre 36,5% pour les subventions extraordinaires. Si l'on considère le montant total des ressources octroyées en 2013 pour l'ensemble des catégories de subventions, les subventions annuelles et extraordinaires représentent 25% des allocations.

Budget 2013 - Répartition des subventions

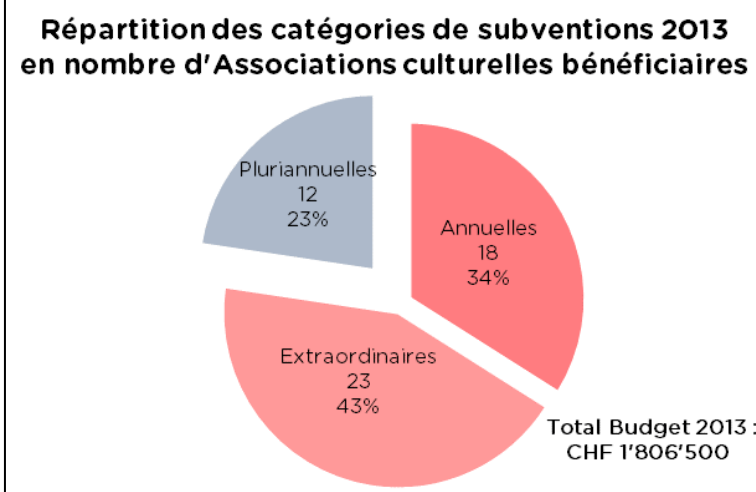


Répartition par catégorie de subvention

Les subventions extraordinaires représentent 43% du soutien financier alloué dans le cadre de la promotion des activités culturelles de l'Agglomération. Cela signifie également qu'un nombre important de nouveaux projets ou de premières demandes sont positivement accueillies et soutenues, en fonction du budget disponible.

Parallèlement, 34% des subventions octroyées le sont au moyen de subventions annuelles souvent reconduites d'une année à l'autre, si les critères du Règlement sont respectés et que l'analyse financière des comptes des Associations concernées est favorable.

Les 12 bénéficiaires de conventions pluriannuelles (subvention octroyée sur 3 ans) représentent 23% des subventions culturelles octroyées en 2013 (par catégorie), pour 75% du budget annuel total.



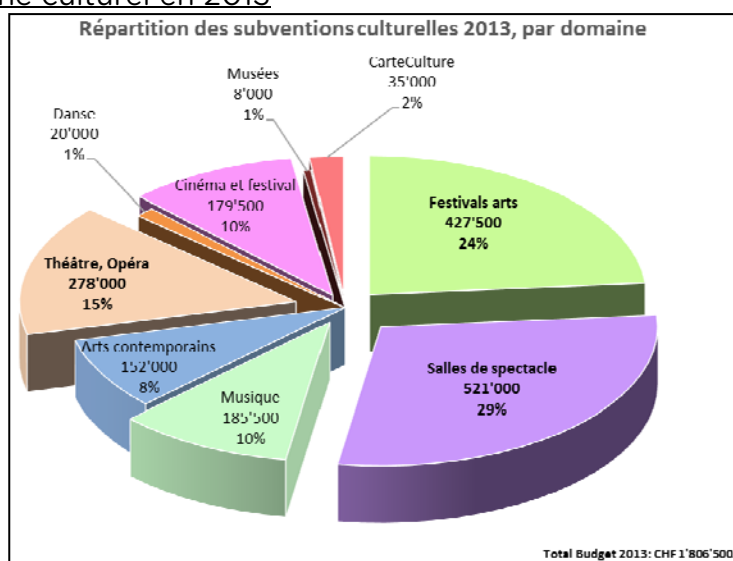
Répartition des subventions par domaine culturel en 2013

Les subventions allouées aux salles de spectacles et autres espaces culturels de l'Agglomération représentent 29% du budget total de promotion culturelle. Parmi ceux-ci, on peut citer : Fri-Son, La Spirale, Le Bilboquet, Kultur im Podium, Le Nouveau Monde et Bad Bonn.

Avec 24% des subventions allouées, les festivals fribourgeois arrivent en deuxième position des domaines culturels soutenus par l'Agglomération. Cette catégorie regroupe des manifestations de différentes natures telles que : le Festival du Belluard (BBI), les Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg (RFI), le Festival International de Musiques Sacrées (FIMS), le Festival International de Jazz de Fribourg ou encore le Festival BédéMania, à l'exception du Festival International du Film de Fribourg (FIFF) qui est répertorié exclusivement dans le domaine du Cinéma.

Les domaines du théâtre et de l'opéra se positionnent au troisième rang avec 15% des ressources de promotion culturelle allouées pour 2013. Le Théâtre des Osses et l'Opéra de Fribourg recueillent respectivement 42% et 28% des montants alloués, suivis du Theater in Freiburg avec 14% des soutiens octroyés à ce domaine en 2013.

Les domaines du cinéma et de la musique (classique et contemporaine) sont couverts à parts égales par les subventions culturelles 2013 : ils reçoivent en effet 10% du budget annuel, chacun. Les Arts contemporains (arts visuels et arts plastiques) recueillent 8% des ressources disponibles sachant que le Centre d'art de Fribourg, Fri-Art, reçoit 85% des montants octroyés à ce domaine. Enfin, les domaines de la Danse et des Musées sont soutenus avec une allocation respective de 1% des aides financières octroyées en



2013. L'Agglomération participe en outre aux initiatives de promotion culturelle à travers le projet de Caritas Fribourg : la CarteCulture, à hauteur de 2% des subventions 2013.

Promotion touristique

L'Agglomération est liée, par mandat de prestations, à Fribourg Tourisme et Région (FTR) pour toute la présente législature.

FTR a tenu son assemblée générale le 5 juin 2013 à Treyvaux. Le Comité de FTR s'est réuni à 2 reprises en présence de M. Jean-Pierre Helbling, qui y représente l'Agglomération. Grâce au soutien de l'Agglomération, de nombreux projets touristiques ont pu être réalisés et FTR pourra poursuivre sa mission d'accueil, d'informations et de mise en valeur de la région. Concernant la promotion de la région, la grande majorité des moyens financiers est engagée dans une stratégie cantonale et bénéficie du fonds de marketing cantonal coordonné. Ainsi, en étroite collaboration avec Suisse Tourisme et l'Union fribourgeoise du Tourisme, FTR a été présent dans les marchés prioritaires que sont la Suisse, l'Allemagne et la France. Certaines actions ponctuelles ont également été entreprises en Angleterre, aux Etats-Unis et en Espagne.

Le Service d'accueil et d'information de FTR a répondu à plus de 5'000 appels téléphoniques et informé environ 7'600 personnes au guichet durant l'année écoulée.

2.3 Dicastère des finances et ressources humaines (DF&RH)

En 2013, le DF&RH s'est réuni à 18 reprises. Il a aussi été présent à 3 séances de la Commission financière (CF). Le DF&RH a préparé 4 projets de message à l'attention du Comité (messages N°15, 16, 18 et 21).

Finances

○ Validation des comptes 2012

Le DF&RH a assuré la préparation du bouclage des comptes 2012 et a élaboré le message y relatif (message N°15). En 2013, le Comité a validé ce message, dans sa séance du 18 avril et les membres du DF&RH l'ont ensuite présenté à la CF lors de sa séance du 13 mai. Les comptes 2012 ont finalement été approuvés par le Conseil le 23 mai 2013.

○ Préparation du budget 2014

En 2013, le DF&RH a procédé à l'élaboration du budget 2014 de l'Agglomération et du message y relatif (message N°18). Lors de sa séance du 22 août 2013, le Comité a validé le message et le budget 2014, que les membres du DF&RH ont ensuite présentés à la CF le 16 septembre. Lors de la séance ordinaire du 25 septembre 2013, le Comité a soumis, au Conseil, le budget 2014 (fonctionnement et investissement), qui a fait l'objet d'un renvoi. Le Comité a ensuite procédé à des modifications de ce budget portant sur le montant de l'offre des tpf ainsi que sur le subventionnement cantonal des prestations de TP. Lors de sa séance du 7 novembre, le Comité a validé l'élaboration d'un nouveau message (N°21) consacré au budget. Le 25 novembre, les membres du DF&RH ont présenté ce budget 2014 modifié à la CF. Le budget 2014 modifié (fonctionnement et d'investissement) a finalement été adopté par le Conseil lors de sa séance du 5 décembre 2013.

○ Mise à jour de la planification financière 2012-2016

En 2013, le DF&RH a procédé à la mise à jour de la planification financière de l'Agglomération pour la période 2012-2016. Le 22 août, le Comité a validé cette mise à jour, qui a ensuite été présentée le 9 septembre à la CF par les membres du DF&RH, puis transmise, le 25 septembre 2013 pour information, par le Comité au Conseil.

Ressources humaines

○ Secrétariat

En 2013, le Comité a pris connaissance de la démission de Mme Taïs Célia Dias, secrétaire à 100%. La résiliation du contrat de travail était prévue pour le 31 août. Néanmoins, afin de pallier à la vacance temporaire du poste, le Comité a, en accord avec l'intéressée, convenu que cette dernière travaillerait à temps partiel jusqu'à fin septembre. Parallèlement, le dicastère a procédé à la mise au concours du poste de secrétaire administratif et a examiné 114 dossiers de candidature. Il a proposé au Comité l'engagement de Mme Rachelle Eichenberger, qui a commencé son activité à compter du 7 octobre 2013.

○ Aménagement et mobilité

Le Comité a continué, en 2013, de chercher un ingénieur en transport. Conscient que ce type de profil est rare en Suisse, il a décidé de poursuivre le mandat d'assistance technique qu'il avait attribué au bureau d'ingénieurs team+. Il a également procédé, sur proposition du bureau HRTop spécialisé en recrutement, à l'engagement de M. Mauro Pascale en tant que collaborateur scientifique en charge de la mobilité et de l'aménagement régional. M. Pascale a débuté une activité à 100%, le 1^{er} mai 2013. Son contrat de travail n'a pas été confirmé à la fin de sa période probatoire.

Afin de compléter l'équipe du dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité, le Comité a réengagé, à son retour en Suisse, Mme Daniela Gaspoz-Fleiner. Depuis le 1^{er} février 2013, celle-ci occupe un poste d'aménagiste à 60%.

Parallèlement, le Comité a décidé d'offrir à de jeunes diplômés la possibilité d'effectuer, après leur bachelor ou leur master, un stage d'une durée maximum de six mois pour se familiariser à la planification ou la gestion de projets dans les domaines de l'aménagement régional ou de la mobilité. Ont ainsi bénéficié d'un stage, MM. Pierre-Pascal Barman, Gonçalo Bico et Laurent Fontanellaz.

○ Promotion culturelle

A l'été 2013, le Comité a confié à Mme Inès Binggeli, jusqu'alors assistante du DP, le poste de responsable de la promotion des activités culturelles de l'Agglomération. Il a décidé de la création de ce poste, nouveau, en raison de la nature des tâches à effectuer (poste à responsabilités) et pour faire face à la charge de travail incombant à ce domaine d'activités.

3 Divers

○ Participation dans des groupes de travail

Les membres du Comité participent régulièrement aux séances des commissions du législatif de l'Agglomération, que sont la Commission de l'Aménagement de la Mobilité et de l'Environnement (CAME) et la CF. Ils participent également aux séances des Commissions consultatives que sont la CARM et la CCult. Ont participé aux séances suivantes :

- Comité de pilotage des Assises de la culture : M. René Schneuwly, Président
- Délégation Conseil d'Etat/Agglomération : M. René Schneuwly, Mme Erika Schnyder, Vice-présidente, et MM. Jean Bourgknecht, membre du DAEM, Albert Lambelet, membre du DF&RH, Benoît Piller, membre du DAEM, Michel Ramuz, membre du DAEM, Thierry Steiert, membre du DF&RH et Yvan Tona, membre du DAEM
- RCS : M. Pierre-Alain Clément, membre du DP
- CCult : M. Pierre-Alain Clément, Président de la commission
- Comité de direction de FTR : M. Jean-Pierre Helbling, membre du DP
- Groupe de travail réseau horaire Agglomération/tpf : MM. Benoît Piller et Michel Ramuz
- Groupe prix et distribution (automates) Agglomération/tpf : M. Benoît Piller
- Groupe de travail finance et juridique Agglomération/tpf : M. Michel Ramuz
- Groupe suivi halte St. Leonard : MM. Benoit Piller et Yvan Tona
- Groupe stratégique Agglomération/tpf : la délégation du Comité est composée en fonction de l'ordre du jour de la séance.
- DAEM/SMo : MM. Benoit Piller et Michel Ramuz
- Groupe d'Accompagnement de l'Agglomération (GAF) : M. Jean Bourgknecht
- Groupe de coordination de la planification régionale, MM. Jean Bourgknecht et Yvan Tona
- Comité des partenaires (COPAR) Route de contournement Düdingen : M. Philipona Kuno, membre du DAEM
- Comité de pilotage jonction Fribourg-Sud/Bertigny : M. Yvan Tona
- Comité de pilotage Articulation Agglomération/Fusions, MM. René Schneuwly, Benoît Piller, Thierry Steiert, Jean-Pierre Helbling, membre du DP et Jean-Bernard Schenevey, membre du DF&RH.

○ Affiliations

Le Comité a décidé de se retirer courant 2013, des associations suivantes : IT Valley et Swiss Marketing. En revanche, l'Agglomération est toujours membre de RCS, d'Innoreg-FR (organe qui soutient le développement de la NPR), de la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg et de Fribourg International.

4 Conseil

Nom	Prénom	Commune	
Messer	Marc-Antoine	Avrv	
Moret	Michel	Avrv	
Renevey	Geneviève	Avrv	
Corpataux	Dominique	Belfaux	
Emonet	Florian	Belfaux	
Maître	Christian	Belfaux	
Meyer	Anne-Lise	Belfaux	
Nobs	Anne-Elisabeth	Corminboeuf	
Rhême	Dominique	Corminboeuf	
Spicher	Jean-Claude	Corminboeuf	
Bapst	Markus	Düdingen	
Eggelhöfer-Brügger	Ursula	Düdingen	démissionnaire
Hauswirth	Urs	Düdingen	
Stadler	Josef	Düdingen	
Wyss	Werner	Düdingen	démissionnaire
Zbinden	Samuel	Düdingen	
Acklin Zimmermann	Béatrice	Fribourg	
Allenspach	Christoph	Fribourg	
Berton	Cyril	Fribourg	
Gauch	Jean-Pierre	Fribourg	
Genoud-Page	Madeleine	Fribourg	
Giller	Christophe	Fribourg	
Havoz	Jérôme	Fribourg	
Jungo	Adeline	Fribourg	
Mutter	Christa	Fribourg	
Nobs	Pierre-Olivier	Fribourg	
Odermatt	Pius	Fribourg	
Poupon	Marie-Angèle	Fribourg	
Schneuwly-	Eleonora	Fribourg	
Thiémond	Cécile	Fribourg	
Weibel	Rainer	Fribourg	
Wicht	Pascal	Fribourg	
Berclaz	Eva	Givisiez	
Mennel	Eric	Givisiez	
Schweeler	Suzanne	Givisiez	
Wicht	Jean-Daniel	Givisiez	
Demierre	André	Granges-Paccot	
Maridor	Francois	Granges-Paccot	
Overney	Alexis	Granges-Paccot	
Boéchat	Jean-Marc	Marly	
Romanens	Eric	Marly	
Sager	Kurt	Marly	
Spaeth	Bertrand	Marly	
Walter	Lionel	Marly	
Dorthe	Sébastien	Matran	
Guillet	Daniel	Matran	démissionnaire
Vultier	Jacques	Matran	démissionnaire
Andina	Marc'Aurelio	Villars-sur-Glâne	
Bapst	Nicolas	Villars-sur-Glâne	
Etter	Adrian	Villars-sur-Glâne	
Gasser	Benjamin	Villars-sur-Glâne	
Grandier	Francois	Villars-sur-Glâne	
Küttel	Dimitri	Villars-sur-Glâne	
Marmier	Bruno	Villars-sur-Glâne	

5 Site internet

Le site Internet de l'Agglomération est régulièrement mis à jour. Il donne des informations détaillées sur les domaines d'activités de l'Agglomération ainsi que sur les travaux menés par les différents organes.

Tous les documents envoyés aux membres du Conseil à l'occasion des séances plénières sont téléchargeables, en français et en allemand, depuis ce site.

○ Statistiques sur la fréquentation du site internet en 2013

	Visiteurs différents	Nouvelles visites
Janvier	1473	61.10%
Février	1368	62.13%
Mars	1611	55.74%
Avril	1413	65.89%
Mai	1480	59.32%
Juin	1848	65.04%
Juillet	1274	60.28%
Août	1283	63.76%
Septembre	2032	56.45%
Octobre	1562	60.24%
Novembre	1375	61.45%
Décembre	1319	57.62%

○ Collaborateurs et collaboratrices de l'Agglomération en 2013

Direction	Corinne Margalhan-Ferrat à 100%
Mobilité	Jenny Leuba à 70% (jusqu'en avril)
Aménagement	Daniela Gaspoz-Fleiner à 60% (dès février)
Promotion économique	Séverine Lago à 100%
	Inès Binggeli à 50% (jusqu'en août)
Promotion culturelle	Inès Binggeli à 50% (jusqu'en août) et à 100% (dès septembre)
Finances et Ressources humaines	Jean-Noël Tercier à 100%
Secrétariat du Conseil	Noémie Nicolas à 100%
Secrétariat administratif	Taïs Célia Dias à 100% (jusqu'en septembre)
	Rachelle Eichenberger à 100% (depuis octobre)

○ Ouverture des bureaux

Matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h
Après-midi : du lundi au vendredi de 14h à 17h